



Déclaration FSU Lorraine CTA du 15 janvier 2015

Monsieur le Recteur

Notre société vit un moment grave.

Si une population nombreuse, française et étrangère, s'est levée pour défendre la liberté, ce sont les futures décisions et attitudes qui porteront notre capacité à vivre ensemble.

Au-delà de l'hommage aux victimes, la responsabilité de chacun est de regarder en face ce qui nous mène à de telles extrémités.

Pour mieux vivre ensemble, il faut mieux connaître les autres et mieux se connaître soit même.

La communauté éducative et en particulier le monde enseignant ont la tâche de mettre en lumière l'histoire des peuples et les obscurantismes. Créer du lien est essentiel. Tout ce qui y contribue doit être développé. Du lien entre les élèves, en créant des ambiances de classes favorables et en travaillant sur les origines, les cultures et les différences. Mais aussi du lien entre les personnels, notamment en développant les échanges et les rencontres. La Formation Continue doit y contribuer fortement.

Malheureusement, les suppressions que nous impose le ministère ne vont pas en ce sens. Notre académie est à nouveau particulièrement touchée par des retraits d'emplois alors que le contexte socio-économique continue de se dégrader. Les besoins de soutien des équipes ne pourront être couverts, ajoutant ainsi des difficultés aux souffrances des personnels. Il est tout à fait illusoire de prétendre améliorer les conditions de travail et d'apprentissage en continuant à supprimer des postes.

Comment échanger avec les élèves sur des sujets aussi sensibles que le vivre ensemble et comment créer les liens indispensables avec des collégiens et des lycéens dans des classes trop chargées ? Comment reconstruire les RASED, la Formation Continue et comment développer l'accueil des deux ans et le plus de maîtres que de classes dans le 1^{er} degré en supprimant des emplois ? Comment la mesure 26 (FC) du plan académique sera-t-elle mise en œuvre ? Magister n'y répond pas... Il ne crée pas de lien.

L'Ecole a besoin d'humanité pour pouvoir l'enseigner.

En ce qui concerne la répartition des moyens pour les collèges, la FSU dénonce la dégradation forte prévue pour la prochaine rentrée, notamment dans les départements plus ruraux. La baisse des effectifs prévue ne peut à elle seule expliquer ces suppressions très nombreuses (d'autant qu'aucune évolution de structure qui permettrait d'en absorber une partie n'est notée). Comment prendre en charge la diversité des élèves lorsque les effectifs de classe sont élevés ? Comment mener à bien nos missions quant à la réussite de tous les élèves sans exception dans ces conditions ?

De plus, les prévisions de DHG dans les collèges ne prennent pas en compte la pondération REP+. La FSU renouvelle sa question quant aux consignes académiques concernant son application. Que signifie que « les moyens seront toutefois alloués » ?

Dans le cadre de la refondation de l'Éducation prioritaire, la FSU souhaite que Monsieur le recteur porte notre demande auprès de Madame la ministre quant à l'extension de l'indemnité Éducation prioritaire pour les AED, AESH et AP. Il s'agit d'une mesure d'égalité et de justice : présents sur le terrain, avec un statut précaire et dans des conditions souvent difficiles, les AED, AESH et AP sont pourtant la seule catégorie exclue du versement de cette prime.

La FSU s'inquiète également des diminutions d'effectifs prévus dans les SEGPA : comment les expliquer ? La FSU rappelle son attachement à maintenir, dès la 6^{ème}, un véritable enseignement adapté pour les élèves qui en ont besoin, c'est-à-dire ceux présentant des difficultés graves et durables.

La FSU se félicite des créations de postes en lycée. Cependant, au regard des effectifs croissants, les DHG sont en baisse : elles ne prennent pas en compte les besoins réels du terrain et ne permettront pas d'amélioration sensible des conditions de travail et d'exercice. La FSU regrette que cette préparation de rentrée ne soit toujours pas l'occasion de remettre à plat la réforme des lycées.

La FSU demande donc l'abandon des suppressions d'emplois. Elle demande également que les politiques de tous niveaux s'attaquent rapidement aux inégalités sociales et au pillage des richesses naturelles ou issues du travail.

La FSU accueille favorablement les mesures de requalification d'emplois induites par la modification du barème académique de répartition des emplois administratifs, à condition qu'elles ne se fassent pas en supprimant des postes en catégories C.

Aussi, M. le Recteur nous vous demandons un groupe de travail spécifique pour mettre en œuvre ces mesures de requalification annoncées dans la circulaire de gestion du 23- 10- 2014. Elle précise que : « *Lorsque les promotions par liste d'aptitude sont prononcées en raison d'un écart constaté entre les fonctions exercées et le grade détenu, la mobilité ne devra pas être imposée à l'agent.* »

Le ministère a décidé de reporter les opérations de préparation de la rentrée dans le 1^{er} degré après les élections départementales des 22 et 29 mars. Adapter les locaux, organiser les services des ATSEM, implanter des postes pour préparer les mutations et organiser les compléments de service pour les directeurs d'école, les maîtres formateurs, les temps partiels, nécessite du temps.

Les opérations de mouvement des PE seront retardées et les enseignants, tout particulièrement les stagiaires, connaîtront leurs affectations beaucoup trop tard. Ce report générera également des difficultés professionnelles pour les personnels administratifs.

Le temps de l'école n'est pas le temps des politiques. C'est pourquoi la FSU s'est adressée à la Ministre pour qu'elle revienne sur cette consigne inacceptable. Elle demande à Monsieur le Recteur de rétablir le calendrier initial des opérations.

Dans le cadre du blocage du point d'indice, une augmentation substantielle des primes de certains personnels d'encadrement nous paraît indécente.

Face à ce contexte salarial et aux dégradations des conditions de travail, la FSU appelle à la **grève le 3 février.**